

Observatoire de la Mobilité dans les Yvelines



EDITION 2018



Yvelines
Le Département

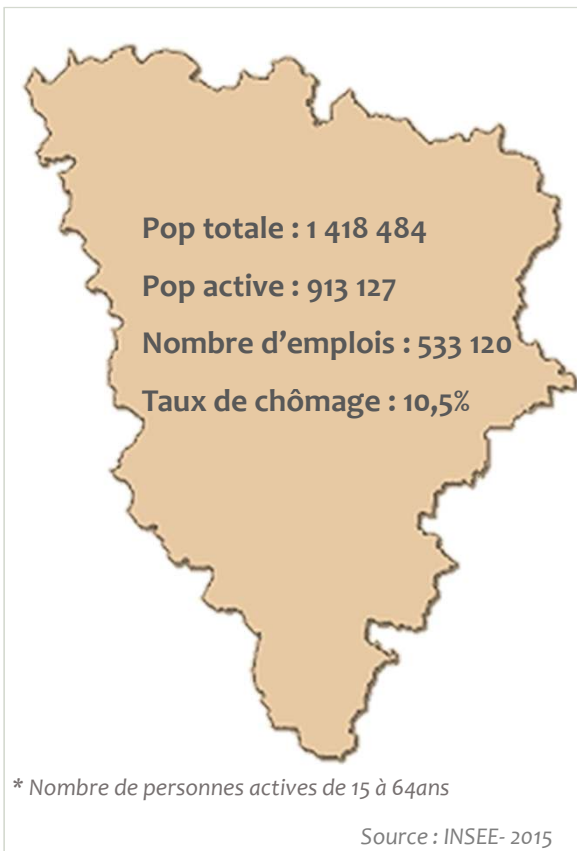
yvelines.fr



1- Données de déplacements

Evolution du volume de déplacements journaliers :

En 2010 :



Yvelines	3,99 déplacements / jour/personne
Grande Couronne	3,86 déplacements / jour/personne
Ile de France	3,87 déplacements / jour/personne

758 521 Déplacements en TC



3 064 591 Déplacements en VP



Usage de l'automobile

Yvelines



G. Couronne



Ile de France



Motorisation des ménages

Yvelines

87%

2001



2010

IDF

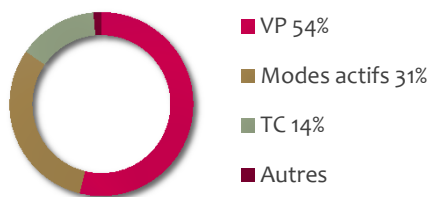
70%

G. Couronne

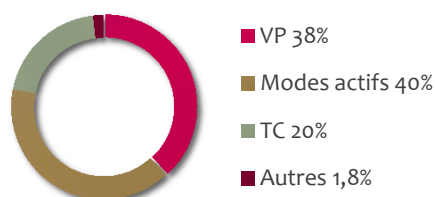
87%

Part modale 2010 :

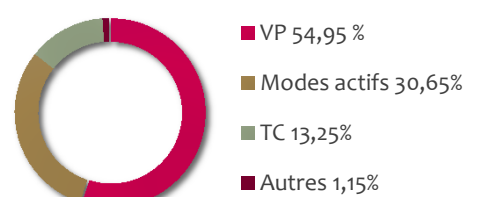
Yvelines



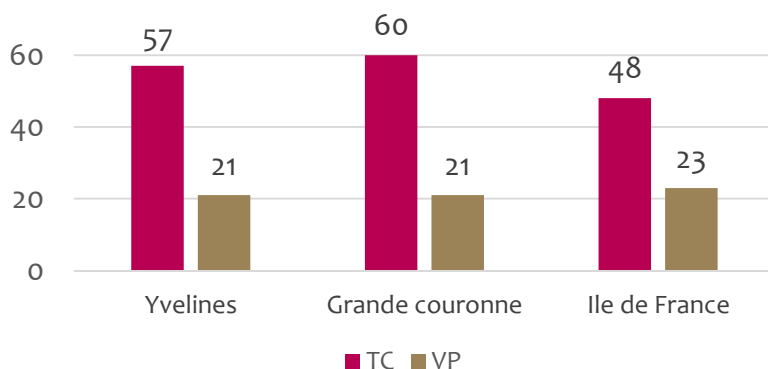
Ile de France



Grande Couronne



Temps moyens par déplacement en minute



Un déplacement moyen dans les Yvelines est de **57 min** en TC et **21 min** en VP.

*Ces temps de parcours sont à mettre en parallèle avec les distances parcourues qui sont de 14 km en TC et 6 km en VP

*VP: Véhicule particulier

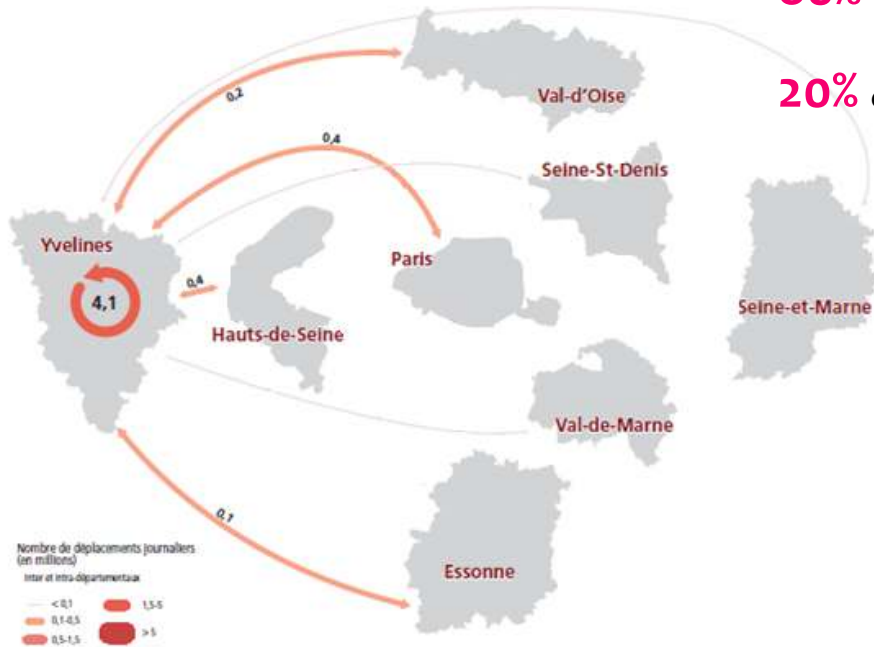
Source : EGT, 2010

1- Données de déplacements

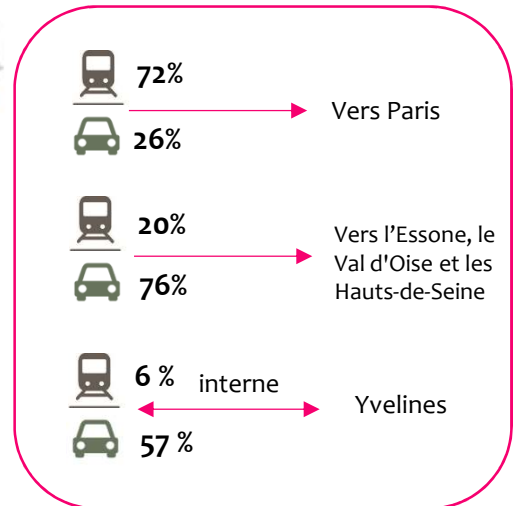
- Des flux majoritairement internes aux Yvelines :

80% des flux sont internes au département

20% des flux sont extra-départemental



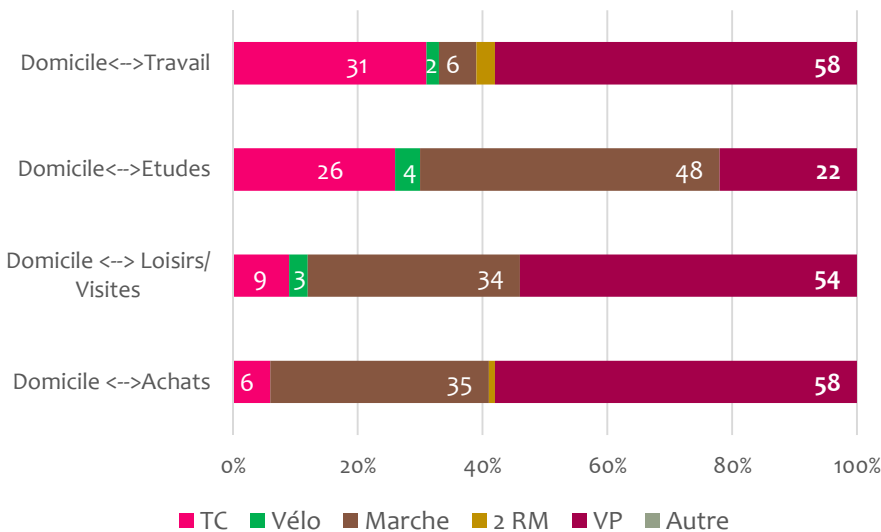
Source : EGT, 2010



Source : EGT, 2010

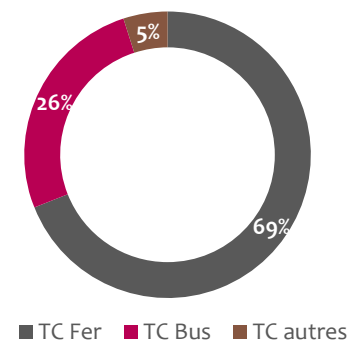
- Modes et motifs de déplacements :

Répartition des déplacements par mode selon les motifs



Source : EGT, 2010

Part modale par rapport aux déplacements TC



2- Offre en transport



80 gares ferroviaires

A

5 Grandes lignes (1)

B

12 gares RER

C

53 gares Transilien

J

10 gares mixtes
RER+Transilien

N

U

L



30 gares routières

Express

26 Lignes Express

mobilien

07 lignes Mobilien

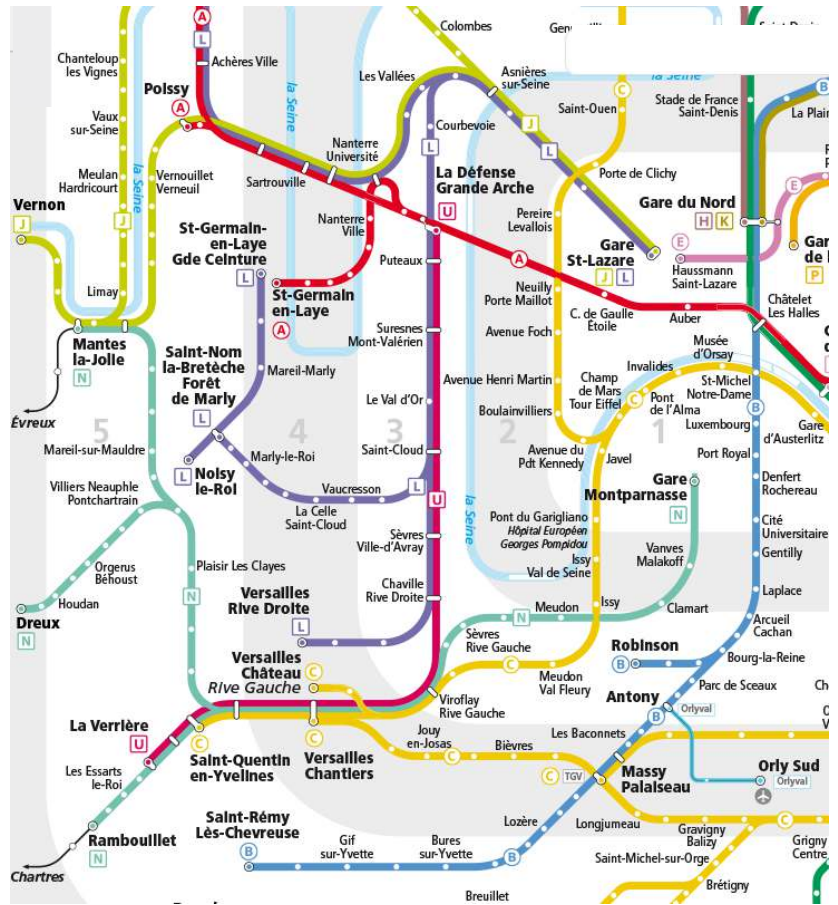


07 lignes Noctilien

* Lignes de bus desservent au moins un point d'arrêt dans les Yvelines

flexigo (2)

flexigoGallyMauldre
par transdev



Plan du réseau de transports en commun ferrés desservant les Yvelines.

Source : Ile de France mobilités 2018

■ Ponctualité en % sur les lignes exploitées par la RATP et la SNCF (train + RER)

	Cumul janvier – juin 2016	Cumul janvier – juin 2017	Tendance par rapport à la même période de l'année 2016	Objectif contractuel
RER A	74,2	74,2	→	94
RER B	80,5	76,1	↓	94
RER C	88,7	86,9	↓	93
J	87,2	87,6	↑	94
L	90,8	90,3	↓	94
N	90,4	90	↓	93
U	94,3	93,5	↓	94

* Le cumul 2016 et 2017 concerne, pour chaque ligne, les branches qui desservent les Yvelines seulement.

Des indices de ponctualité en baisse à l'exception des lignes J et U qui restent, néanmoins, en dessous des objectifs contractuels.

(1) 05 grandes lignes TER et Intercités : Paris-Rouen, Paris – Granville, Paris – Chartres, la ligne Versailles chantiers Marseille.

(2) Flexigo est un système de transport souple qui se fait à la demande. Il vient en complément des lignes régulières existantes.

3- Intermodalité

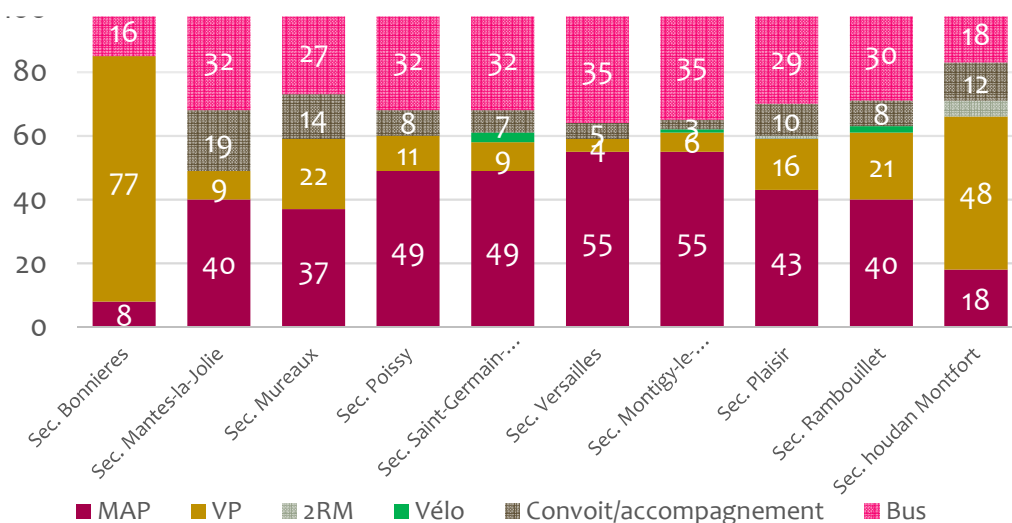
- Les pôles d'échanges :

07 Grands Pôles Multimodaux de correspondance
23 116 places de parc relais dans tous le département ⁽¹⁾

	Voyageurs en 2016 ⁽²⁾	Nbre de train JOB	Places Parcs relais	Parcs vélos	Lignes bus
Versailles Chantiers	24 032 425	551	510	210	29 lignes
Saint Quentin en Yvelines	13 989 467	276	849	86	33 lignes
Houilles carrieres	12 333 555	424	600	580	8 lignes
Sartrouville	10 357 350	394	650	160	11 lignes
Poissy	9 749 667	221	940	94	27 lignes
Mantes la jolie	9 213 166	277	965	45	36 lignes
Saint Germain en Laye	4 454 977	214	1080	380	13 lignes

- Part modale d'accès en gares :

Part modale de rabattement en gare par grands secteurs des Yvelines définis par l'EGT, 2010



La marche à pied est le principal mode de rabattement en gare en IDF, comme dans les Yvelines.

Des disparités locales :



49% des accès en gare se font à pied



77% des accès en gare en VP à l'instar du secteur de Bonnières



(1) Données de 2014, CD78

(2) Données de 2015, Source : Open DATA SNCF et Open DATA RATP pour la gare de Saint Germain en Laye, 2016

4- Les modes actifs :

■ Données de mobilité des modes actifs :



36% Des déplacements internes des yvelinois sont réalisés par les modes actifs.

34% Marche à pied

2% Vélo

Source EGT, 2010

■ État d'avancement des itinéraires structurants :

Linéaire en Yvelines (km)/ Etat d'avancement	Réalisé	Reste à réaliser	Fréquentation
La Véloscénie (1)	79	12,5	-
La V33 « La Seine à vélo » (2)	66	17	-
l'Avenue Verte Paris-Londres (3)	25	0	-

■ Le stationnement vélo (nombre de places) :



Véligo	2018
Consignes	1482
Abris	1350
Total	2832

Source : Open data Ile de France Mobilités

- (1) La Véloscénie relie Paris au Mont Saint-Michel à vélo. L'itinéraire de 450 km traverse l'Île-de-France, le Centre, Val-de-Loire et la Normandie
- (2) La Seine à Vélo / V33 telle qu'inscrite au Schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V) relie Paris au Havre et représente 390 km dont 59% sont réalisés.
- (3) L'Avenue Verte London-Paris, un itinéraire cyclable de 400 km entre Paris et Londres

5- Sécurité des déplacements :

Définition/ légende :

Accidents corporels (AC) : accidents survenus sur la voie publique avec 1 véhicule en mouvement ayant entraîné au moins 1 victimes.

Tués : Décédés dans les 30 jours suivant l'accident.

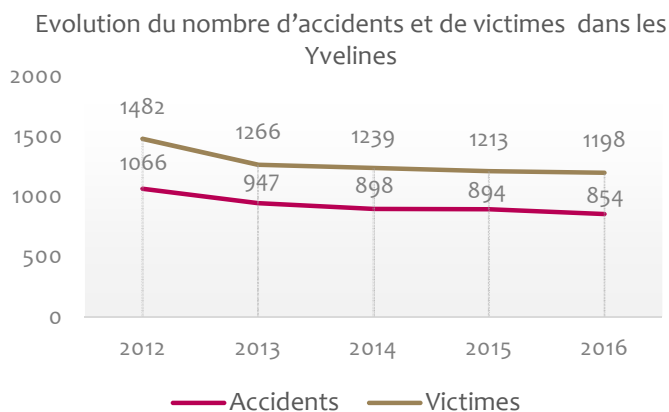
Blessés hospitalisés (BH) : Hospitalisés plus de 24h

Blessés légers: Hospitalisés moins de 24h

Blessés = blessés hospitalisés + non hospitalisés

Victimes = Tués + blessés hospitalisés + blessés non hospitalisés

Evolution de l'accidentologie dans les Yvelines (tous réseaux) entre 2012 et 2016 :



Tendance 2012/2016 :

Nombre d'accidents :



Nombre de victimes :



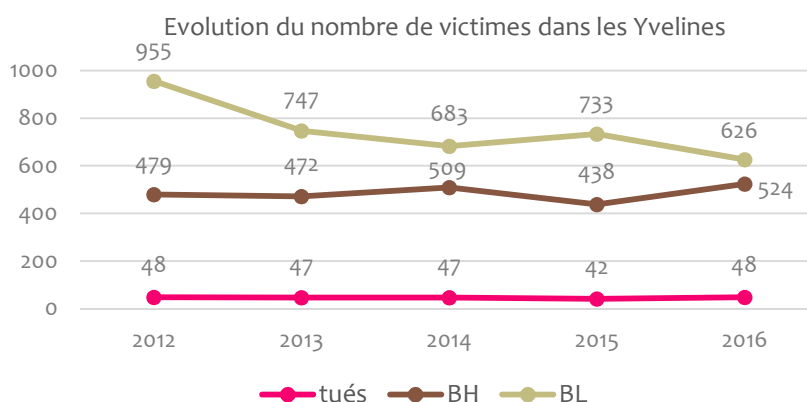
Linéaire selon le type de réseau en km dans les Yvelines :

128 km Autoroutes et bretelles

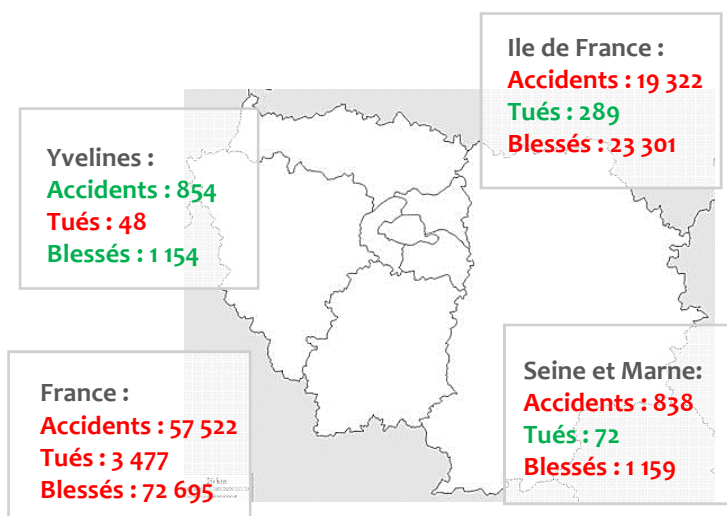
122 km Routes nationales

1 600 km Routes départementales

8 400 km Routes communales

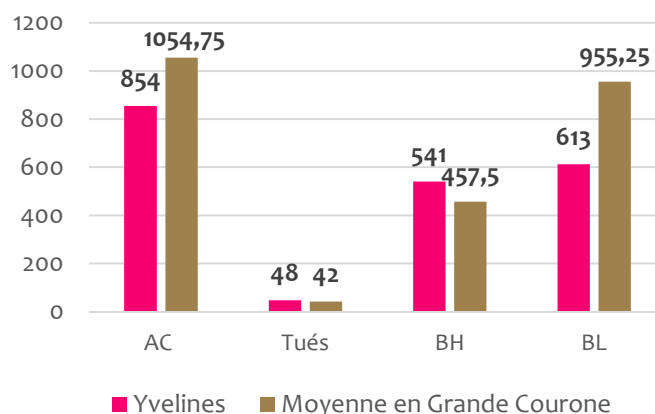


Chiffres de l'accidentologie de 2016 :



Source : Bilan Ile de France 2016

Nombre d'accidents et de victimes en 2016



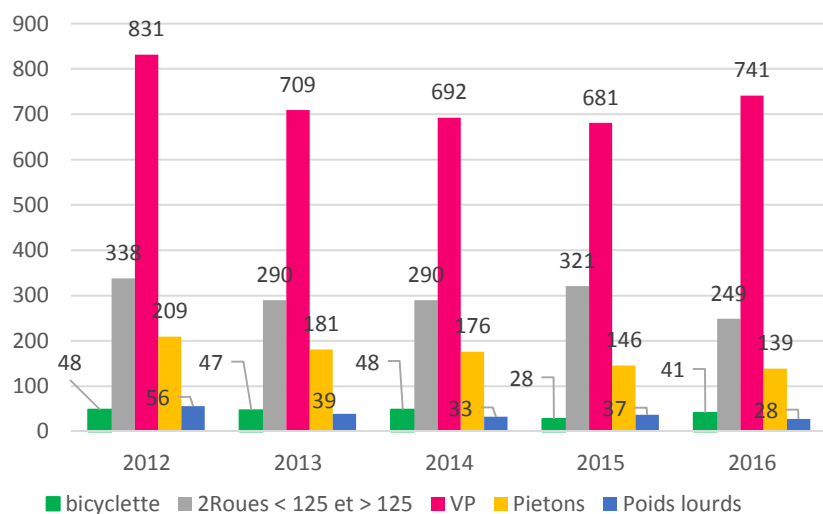
En diminution

En augmentation

(par rapport à l'année 2015)

5- Sécurité des déplacements :

Evolution des victimes selon la catégorie d'usage dans les Yvelines



En 2016 :

Les Yvelines tous réseaux confondus :

61,8%



20,7%



11,6%



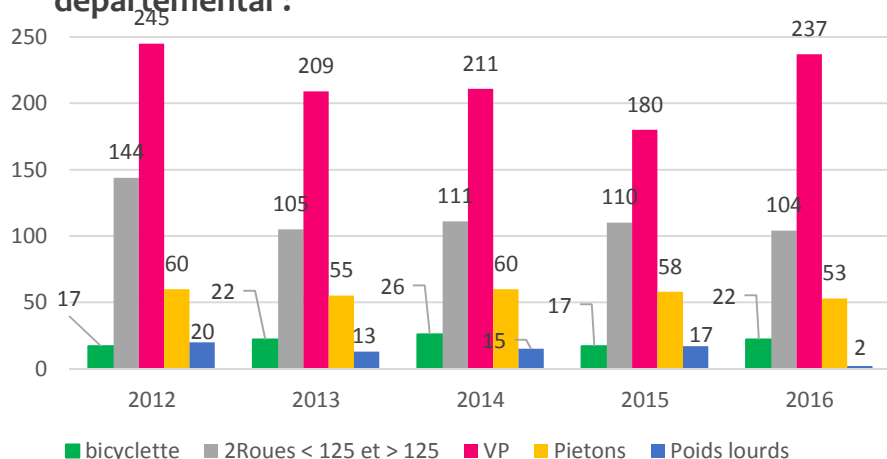
3,4%



2,33%



Évolution des victimes selon la catégorie d'usage sur le réseau départemental :



En 2016 :

Réseau départemental :

56,7%



24,8%



12,6%



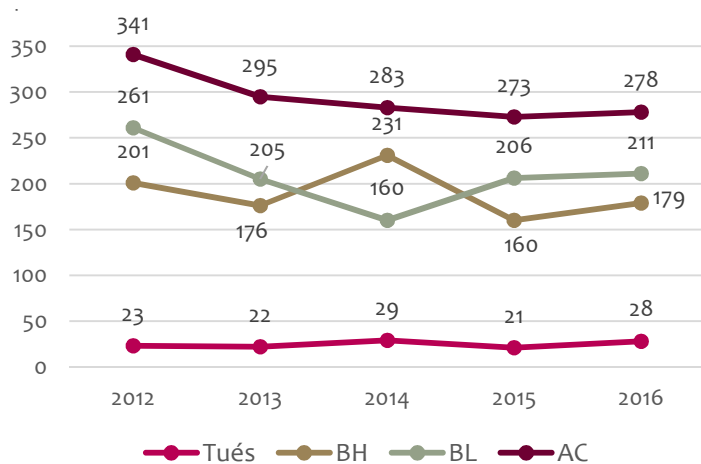
5,2%



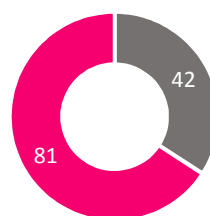
0,4%



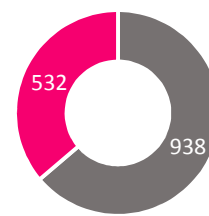
Évolution du nombre de victimes sur le réseau départemental :



Accidents sur le réseau départemental entre 2012 et 2016 :



Nombre de tués



Nombre d'accidents

■ En aglo ■ Hors aglo

Le nombre d'accidents est plus élevé en agglomération. Près de 64% des accidents ont eu lieu en agglomération.

6- Solidarité :

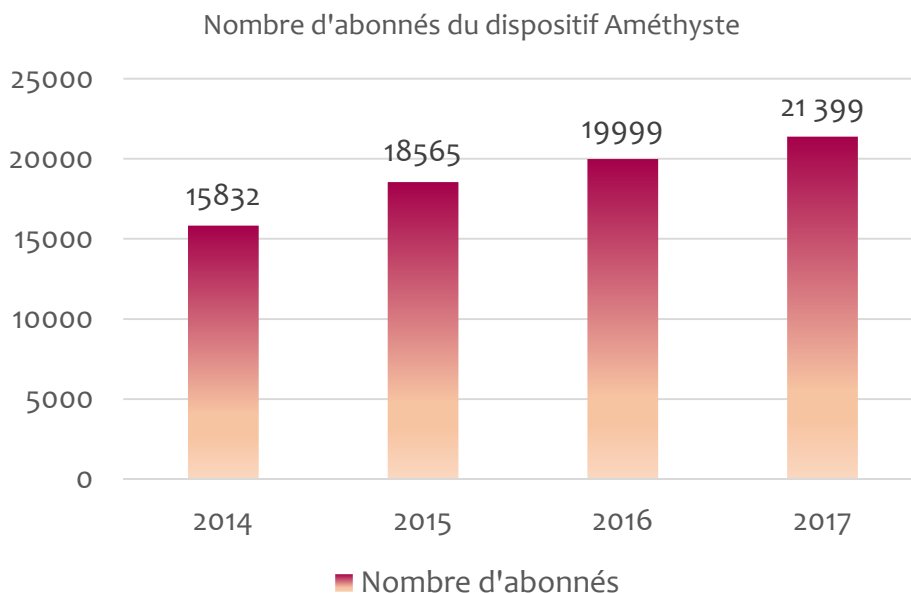
Le titre Améthyste : est un forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines pour permettre aux personnes âgées, personnes handicapées, anciens combattants et veuves de guerre, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement, ou avec une participation de 25 Euro pour les anciens combattants ou les veuves de guerre imposables. Il permet de se déplacer sur tous les modes de transport en commun d'Ile de France.

Carte Scol'R : est un abonnement annuel permet aux élèves d'effectuer un aller-retour quotidien entre leur domicile et leur établissement sur les lignes de circuits spéciaux scolaires.

Carte Scolaire Bus (Optile) : forfait transport pour les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France. Elle est valable pour 1 aller et 1 retour par jour scolaire sur lignes régulières routières. (lignes OPTILE)

Carte Imagine'R scolaire : forfait annuel réservé aux élèves de l'enseignement secondaire et aux apprentis (hors contrat de professionnalisation) permet de voyager à volonté toute l'année, dans toute l'Île-de-France, sauf Orlyval et Filéo.

■ Dispositif Améthyste :



■ Carte Scol'R, Carte Scolaire Bus et Carte Imagine'R Scolaire :

Titres	Nombre d'élèves 2016-2017	Nombre d'élèves 2017-2018
Carte Scol'R	8 633	8 566
Carte Scolaire Bus (OPTILE)	2 581	2 593
Carte Imagine'R Scolaire	26 099	28 457

Glossaire

- **Un déplacement :**

Un déplacement est un mouvement d'une personne entre deux lieux (une origine et une destination), chacun étant caractérisé par une activité (motif) ; il peut être effectué avec un ou plusieurs moyens de transport. Si plusieurs personnes utilisent un même véhicule, on comptabilise plusieurs déplacements. EGT, 2010

- **Modes de déplacement :**

Plusieurs modes peuvent être utilisés au cours d'un même déplacement. Une hiérarchisation est faite pour définir un mode de transport principal. La hiérarchisation utilisée dans cette plaquette est la suivante : transports collectifs puis voiture puis deux-roues motorisés puis vélo puis marche. (Exemple : se rendre à vélo à la gare puis prendre le train correspond à un déplacement en transports collectifs). EGT, 2010

- **Motifs de déplacement :**

Les motifs de déplacements considérés dans cette plaquette sont soit en lien avec le domicile :

Domicile-travail

Domicile-études

Domicile-achats

Domicile-loisirs/visites

EGT, 2010

- **Pôles d'échanges :**

Le Plan de Déplacement Urbain en Ile de France (PDUIF) identifie une classification en 3 catégories des pôles d'échanges, les principaux critères pour la classification sont le nombre d'entrants à la gare et les parts modales de rabattement :

Type 1) Grands pôles de correspondance : 15 000 entrants/j

7 pôles à l'échelle des Yvelines : Mantes, Poissy, Sartrouville, Houilles, Saint Germain, SQY, Versailles

Type 2) Pôles d'accès aux secteurs denses : 2 500 entrants/j (Objectif : 75% accès modes doux et TC)

Type 3) Pôles d'accès au réseau ferré depuis les bassins de vie < 2 500 entrants/j (+ de 25% d'accès en VP)

- **Nombre de voyageurs :**

Le fichier diffusé est une estimation de la fréquentation des voyageurs dans les 7 gares des Yvelines, voyageurs en 2016. SNCF Open DATA

- **Les lignes de bus rurales et interurbaines :**

Se sont les lignes de bus régulières à vocation scolaire et services spéciaux scolaires permettent un maillage plus fin du territoire, mais leurs vocations sont multiples :

Glossaire

- Rabattement vers les gares (actifs mais aussi étudiants ou lycéens) ;
- Lignes « mixtes » desservant à la fois des zones d'emplois, des gares et des établissements scolaires ;
- Lignes régulières « à vocation scolaire », la grande majorité, desservant en priorité les établissements scolaires (collèges et lycées) ;
- Plus rarement, lignes de desserte locale fournissant un accès minimum mais continu aux équipements du territoire.

- **Transport à la Demande Flexigo :**

Le transport à la demande est un service de transport public qui ne fonctionne que lorsqu'une réservation a été enregistrée. Il s'agit d'un système souple dont la forme peut s'adapter à chaque territoire. Ce système est pertinent lorsque la configuration géographique et la faible densité d'emplois sur un territoire rendrait la création de lignes régulières trop coûteuses et trop rigides au regard de la demande.

Flexigo est le 1er transport à la demande en plaine de Versailles labellisé Ile-de-France Mobilités.

- **Véligo :**

Les espaces Véligo sont des espaces vides à proximité des gares ou stations en libre accès et sécurisés pour garer les vélos.